



Laon, le 12 octobre 2016

## Communiqué de presse

### **Deuxième édition des Assises départementales de la jeunesse : L'insertion et l'inclusion des jeunes, vecteurs de cohésion sociale**

en présence de M. Nicolas BASSELIER, préfet de l'Aisne,  
vendredi 14 octobre 2016, à partir de 9h30 à la maison de l'agriculture, 1 rue René Blondelle à Laon

**Ce vendredi 14 octobre, se tiendra la deuxième édition des Assises départementales de la jeunesse dans l'Aisne. Ouverte par le Préfet de l'Aisne, cette journée est organisée par la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) de l'Aisne.**

La deuxième édition des Assises départementales de la jeunesse rassemblera des professionnels, des élus, des dirigeants associatifs qui échangeront sur la thématique de l'insertion et l'inclusion des jeunes. Cette journée a pour objectif de favoriser la mise en réseau des bonnes pratiques en matière d'insertion et inclusion des jeunes, et de permettre le déploiement d'actions nouvelles et innovantes dans le département.

Ces assises s'inscrivent dans le cadre du « plan priorité jeunesse » élaboré par le Gouvernement en 2013. Celui-ci a pour objectif, de mener des actions favorisant l'intégration des jeunes au cœur de la société, dans les domaines essentiels que sont l'emploi, le logement, l'autonomie et les loisirs.

Le département de l'Aisne est marqué par de réelles difficultés touchant les jeunes de 16 à 25 ans. Les chiffres sont éloquentes : 9,4% de taux d'illettrisme ; 14,4% de taux retard à l'entrée en 6<sup>e</sup> ; une moyenne de 1830 décrochages scolaires par an, et un taux de chômage élevé au sein de cette catégorie (16,7%).

L'État soutient activement les nombreuses initiatives des acteurs de la jeunesse du département pour favoriser la mise en œuvre de projets territoriaux répondant à ces enjeux (fabrique d'initiative citoyenne, dispositifs garantie jeune et service civique, aide au lancement de coopérative de jeunesse de service).

Cette nouvelle édition des Assises de la jeunesse sera l'occasion de dresser le bilan des actions entreprises et de poursuivre la dynamique initiée il y a un an.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

*Contact presse* : Service départemental de la communication interministérielle  
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : [pref-communication@aisne.gouv.fr](mailto:pref-communication@aisne.gouv.fr)  
[www.aisne.gouv.fr](http://www.aisne.gouv.fr) - [www.facebook.com/prefetdelaisne](https://www.facebook.com/prefetdelaisne) - Twitter : @Prefet02